

Evaluations statistiques

Statistiques annuelles 2011, analyse pour l'ensemble de la Suisse



06.01.2012

Centre national de prestations, Ernst Basler + Partner AG, Zollikerstrasse 65, 8702 Zollikon

Evaluations statistiques, Statistiques annuelles 2011, analyse pour l'ensemble de la Suisse

Remarques préliminaires

Depuis janvier 2010, le Programme Bâtiments subventionne avec succès l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables. Il se compose de deux volets:

- **Part A:** Un volet national commun à l'ensemble de la Suisse et qui subventionne des mesures d'assainissement énergétique portant sur l'enveloppe des bâtiments. Cette partie du programme dispose d'un montant maximum de 133 millions de francs par an provenant de la taxe sur le CO₂.
- **Part B:** Des programmes supplémentaires cantonaux, pour la promotion des énergies renouvelables, la récupération de chaleur et l'amélioration des installations techniques des bâtiments. Ce second volet du programme dispose d'un montant maximum de 67 millions de francs provenant de la taxe sur le CO₂, que les cantons doivent compléter par un montant au moins équivalent. Les subventions cantonales supplémentaires diffèrent d'un canton à l'autre.

Ce rapport contient les évaluations statistiques liées exclusivement au volet national A (enveloppe du bâtiment).

Principaux résultats

En 2010, au cours de la première année d'activité, les subventions accordées dépassaient le montant maximal de 133 millions de francs annuellement disponible. Pour garantir des liquidités suffisantes pendant les dix ans que durera le programme et optimiser son effet en matière d'émissions de CO₂, la Confédération et les cantons ont procédé à une adaptation du programme en avril 2011. La subvention pour le remplacement de fenêtres a été réduite, passant de 70 à 40 francs par mètre carré, et le montant minimal de la subvention a été augmenté, passant de 1'000 à 3'000 francs.

L'essentiel des statistiques annuelles 2011 en un coup d'œil:

- En 2011, 21'866 demandes ont été déposées, représentant un montant total de 235 millions de francs. 20'545 demandes ont été subventionnées, pour un montant total de 135,5 millions de francs. Grâce à l'adaptation du programme, le nombre de demandes déposées a nettement baissé. Le montant de subventions des demandes déposées a en revanche peu diminué, puisque la taille moyenne des projets a fortement augmenté.
- Les subventions versées en 2011 ont permis d'assainir énergétiquement une surface totale de quelque 3'262'000 mètres carrés, dont 548'000 mètres carrés de fenêtres, près de 1'385'000 mètres carrés de toitures et 1'329'000 mètres carrés de murs extérieurs.
- En ce qui concerne les subventions versées, la situation est analogue à celle de 2010: l'assainissement des toits représente le poste le plus important, suivi du remplacement des fenêtres et de l'isolation des murs extérieurs.
- Près des trois quarts des demandes concernent l'assainissement de bâtiments chauffés par des énergies fossiles et pour lesquels la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus élevée.

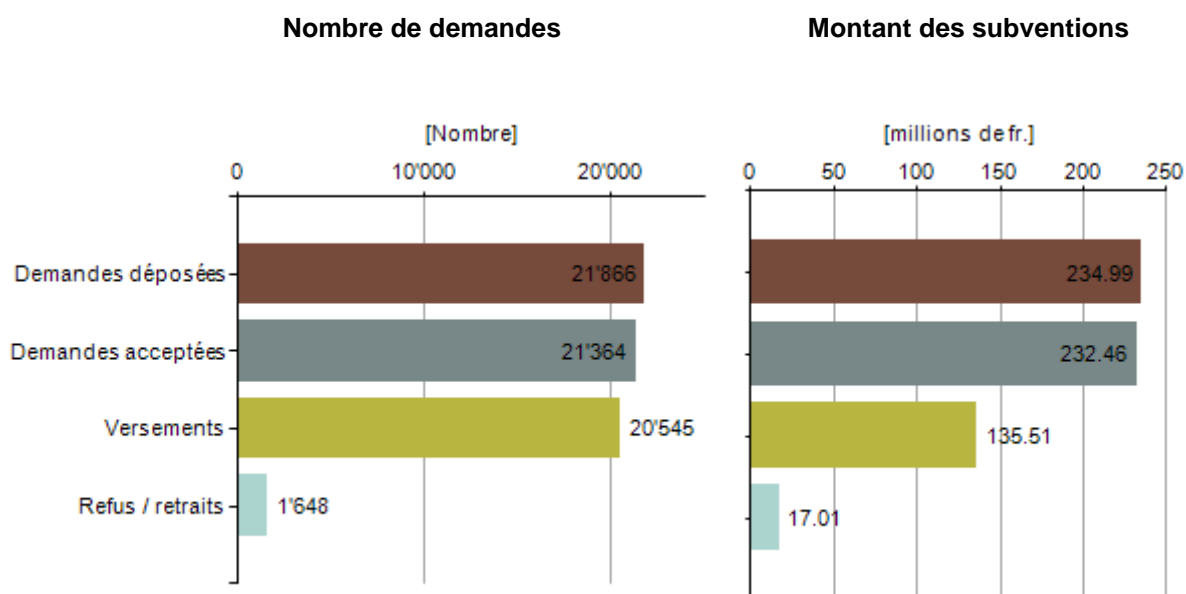
Nombre et montant des demandes

Ce chapitre offre un aperçu des demandes reçues au cours de l'année 2011 ainsi que des subventions accordées et versées.

Aperçu général pour l'ensemble de la Suisse

Aperçu

Année 2011, Suisse. La majeure partie des versements effectués en 2011 concernent des demandes déposées l'année précédente. Parmi les demandes acceptées, un certain nombre d'entre elles avaient également déjà été déposées en 2010.



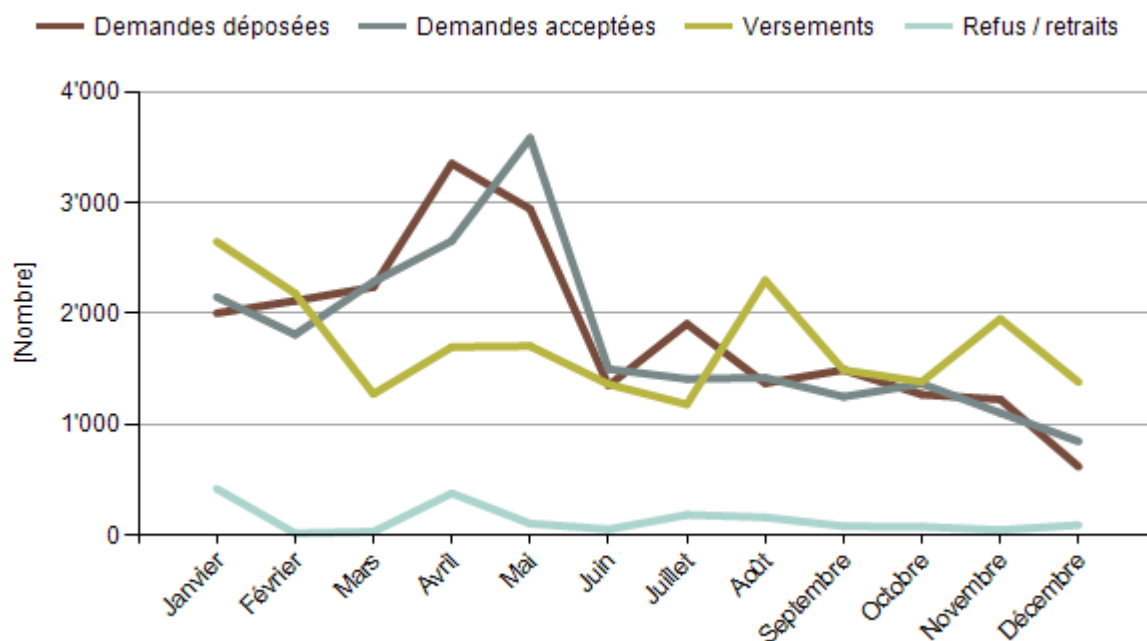
	Nombre de demandes	Montant des subventions, en millions de fr.	Subvention moyenne par demande, en fr.
Demandes déposées	21'866	234.99	10'747
Demandes acceptées	21'364	232.46	10'881
Versements	20'545	135.51	6'596
Refus / retraits	1'648	17.01	10'322

En 2010, 29'307 demandes avaient été déposées. Grâce à l'adaptation du programme, le nombre des demandes a nettement baissé au cours de l'année 2011, passant à 21'866. Le montant de subventions des demandes n'a en revanche presque pas diminué, passant de 245 millions de francs en 2010 à 235 millions de francs en 2011.

Comme les assainissements prennent du temps, seuls quelque 5'000 projets ont été achevés en 2010, 23 millions de francs étant versés à titre de subventions. En 2011, plus de 20'000 projets ont été réalisés et subventionnés à hauteur de 135,5 millions de francs.

Nombre de demandes par mois (dans MIS)

Année 2011, Suisse

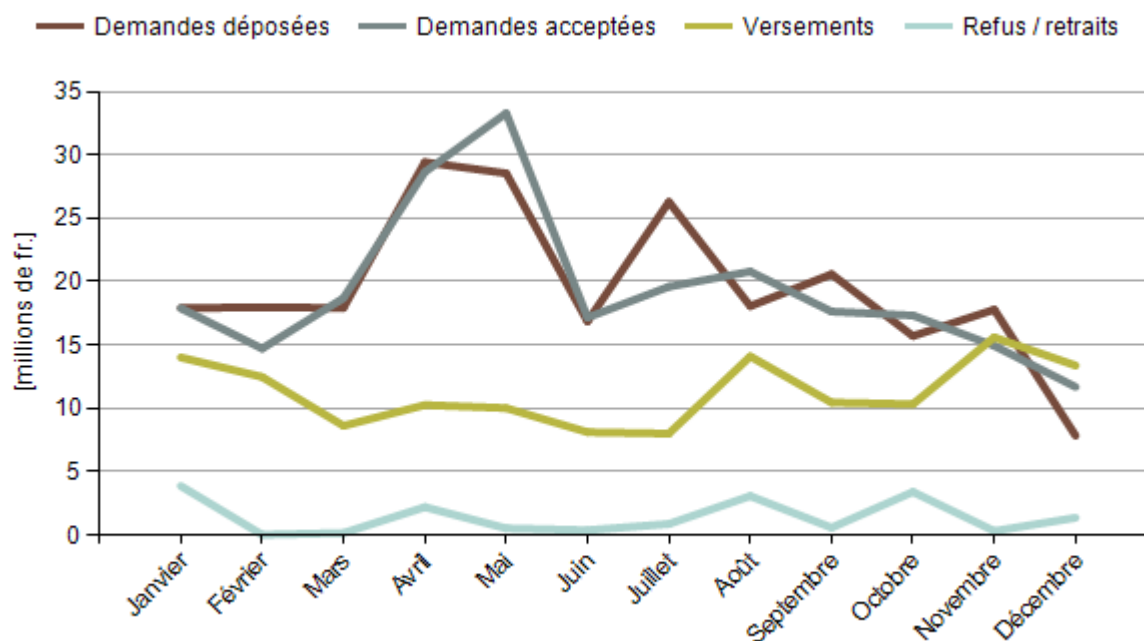


Mois	Demandes déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Janvier	2'001	2'147	2'646	419
Février	2'113	1'809	2'181	18
Mars	2'237	2'284	1'274	32
Avril	3'350	2'653	1'697	378
Mai	2'941	3'581	1'705	105
Juin	1'349	1'498	1'361	53
Juillet	1'905	1'409	1'179	184
Août	1'370	1'420	2'299	162
Septembre	1'490	1'249	1'489	81
Octobre	1'268	1'365	1'383	77
Novembre	1'224	1'103	1'951	47
Décembre	618	846	1'380	92
Total	21'866	21'364	20'545	1'648

Avant l'adaptation du programme, le nombre des demandes déposées en moyenne par mois dépassait 2'500. Ce nombre a fortement augmenté peu avant l'entrée en vigueur de l'adaptation. L'augmentation du montant minimal de la subvention et la réduction de la subvention pour le remplacement de fenêtres ont ensuite entraîné une baisse significative du nombre des demandes. Depuis, le nombre des demandes par mois s'est stabilisé en dessous du seuil des 1'500.

Montant des subventions par mois (dans MIS)

Année 2011, Suisse



Mois	Demands déposées, en millions de fr.	Demands acceptées, en millions de fr.	Versements, en millions de fr.	Refus / retraits, en millions de fr.
Janvier	17.92	17.91	14.03	3.89
Février	17.98	14.73	12.49	0.05
Mars	17.93	18.70	8.64	0.18
Avril	29.43	28.65	10.27	2.22
Mai	28.55	33.29	10.03	0.55
Juin	16.87	17.17	8.13	0.40
Juillet	26.29	19.60	8.02	0.89
Août	18.07	20.80	14.11	3.09
Septembre	20.59	17.65	10.47	0.60
Octobre	15.72	17.33	10.34	3.42
Novembre	17.80	14.94	15.61	0.33
Décembre	7.84	11.69	13.38	1.38
Total	234.99	232.46	135.51	17.01

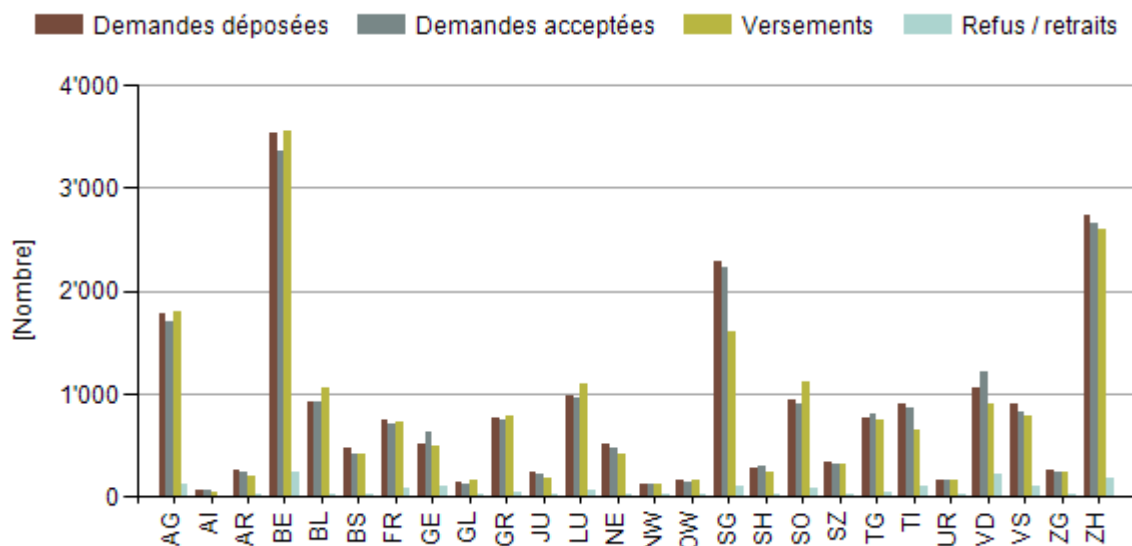
Le montant mensuel de subventions des demandes déposées n'a que légèrement baissé après l'adaptation du programme.

Comparativement à l'année précédente, le montant des subventions versées a en revanche très fortement augmenté et dépasse les contributions annuellement disponibles. Les liquidités restent cependant garanties, puisque le montant des subventions versées au cours de la première année du Programme Bâtiments (23 millions de francs) était nettement inférieur aux contributions disponibles.

Situation dans les cantons

Nombre de demandes dans les cantons

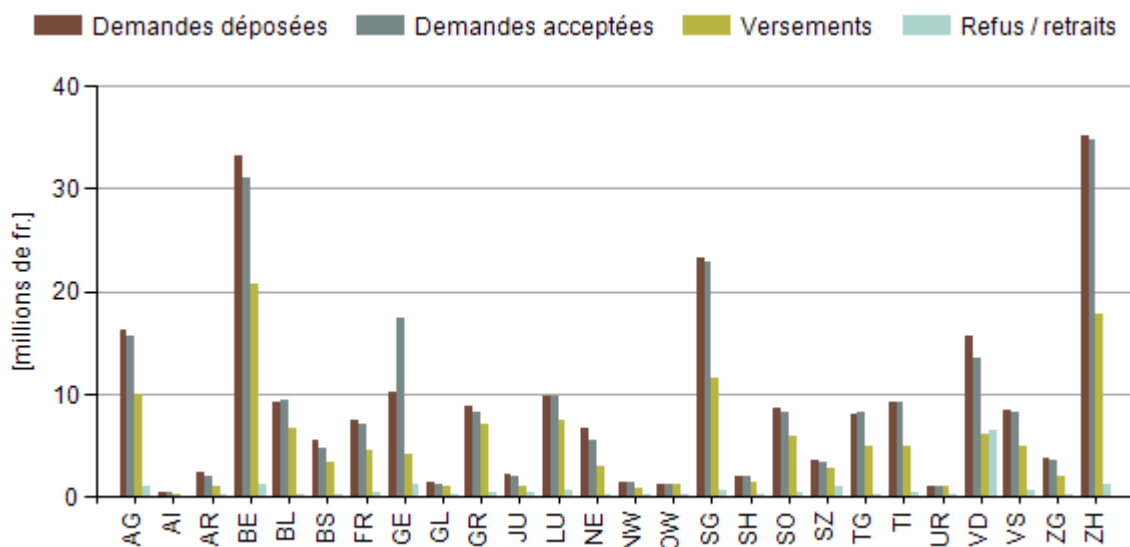
Année 2011, Suisse



Canton	Demands déposées	Demandes acceptées	Versements	Refus / retraits
Argovie	1'787	1'700	1'793	126
Appenzell Rhodes-Intérieures	56	55	46	0
Appenzell Rhodes-Extérieures	267	246	204	5
Berne	3'542	3'361	3'551	237
Bâle-Campagne	918	924	1'056	4
Bâle-Ville	465	412	419	3
Fribourg	752	711	720	74
Genève	520	623	485	98
Glaris	145	126	155	20
Grisons	773	750	790	42
Jura	234	226	179	34
Lucerne	981	968	1'089	66
Neuchâtel	515	469	411	4
Nidwald	122	125	120	4
Obwald	158	145	157	20
Saint-Gall	2'295	2'229	1'605	105
Schaffhouse	270	292	245	22
Soleure	933	904	1'119	82
Schwyz	334	319	318	29
Thurgovie	775	800	755	37
Tessin	903	870	645	100
Uri	169	168	156	3
Vaud	1'068	1'206	894	223
Valais	893	832	794	111
Zoug	256	246	247	26
Zurich	2'735	2'657	2'592	173
Total	21'866	21'364	20'545	1'648

Montant des subventions dans les cantons

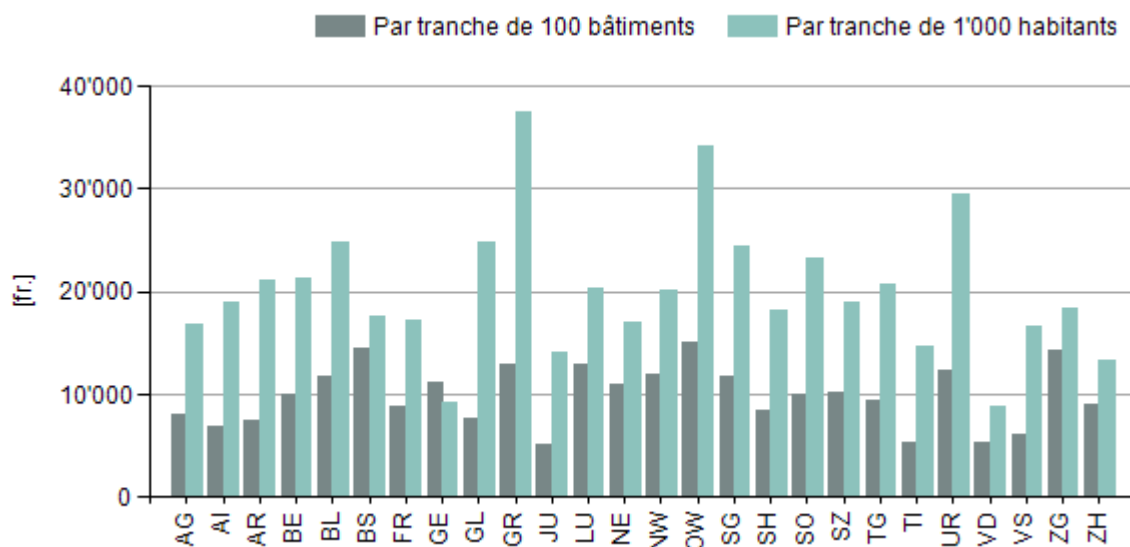
Année 2011, Suisse



Canton	Demands déposées, en millions de fr.	Demands acceptées, en millions de fr.	Versements, en millions de fr.	Refus / retraits, en millions de fr.
Argovie	16.18	15.70	9.97	0.94
Appenzell Rhodes-Intérieures	0.38	0.37	0.30	0.00
Appenzell Rhodes-Extérieures	2.32	2.08	1.12	0.03
Berne	33.24	31.12	20.72	1.32
Bâle-Campagne	9.28	9.32	6.74	0.01
Bâle-Ville	5.54	4.75	3.29	0.01
Fribourg	7.38	7.02	4.63	0.46
Genève	10.11	17.38	4.13	1.20
Glaris	1.45	1.19	0.95	0.19
Grisons	8.88	8.22	7.14	0.39
Jura	2.25	2.06	0.99	0.38
Lucerne	9.75	9.76	7.48	0.58
Neuchâtel	6.61	5.61	2.92	0.05
Nidwald	1.35	1.33	0.82	0.02
Obwald	1.20	1.16	1.17	0.07
Saint-Gall	23.28	22.92	11.49	0.62
Schaffhouse	1.98	2.01	1.37	0.05
Soleure	8.67	8.30	5.87	0.39
Schwyz	3.58	3.33	2.73	1.11
Thurgovie	8.03	8.23	4.99	0.16
Tessin	9.31	9.29	4.86	0.47
Uri	1.08	1.08	1.04	0.00
Vaud	15.69	13.54	6.03	6.56
Valais	8.43	8.25	5.02	0.58
Zoug	3.75	3.61	2.03	0.17
Zurich	35.25	34.84	17.74	1.24
Total	234.99	232.46	135.51	17.01

Comparaison cantonale des versements par bâtiment et habitant

Année 2011, Suisse



Canton	Par tranche de 100 bâtiments, en fr.	Par tranche de 1'000 habitants, en fr.
Argovie	7'954	16'843
Appenzell Rhodes-Intérieures	6'807	19'018
Appenzell Rhodes-Extérieures	7'475	21'062
Berne	10'060	21'371
Bâle-Campagne	11'676	24'855
Bâle-Ville	14'416	17'609
Fribourg	8'742	17'223
Genève	11'237	9'251
Glaris	7'582	24'787
Grisons	12'963	37'494
Jura	5'144	14'145
Lucerne	12'930	20'282
Neuchâtel	10'924	17'112
Nidwald	11'915	20'151
Obwald	15'127	34'126
Saint-Gall	11'822	24'394
Schaffhouse	8'387	18'172
Soleure	10'073	23'305
Schwyz	10'259	18'963
Thurgovie	9'485	20'651
Tessin	5'331	14'597
Uri	12'290	29'475
Vaud	5'414	8'755
Valais	6'146	16'555
Zoug	14'230	18'374
Zurich	8'976	13'309

Les analyses des différences cantonales seront publiées en septembre 2012 dans le rapport général de gestion 2011 du Programme Bâtiments.

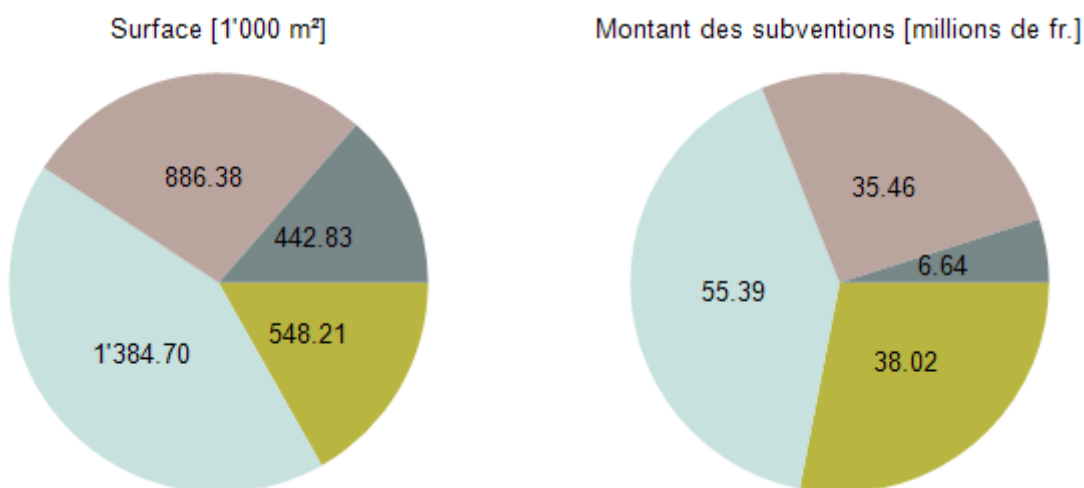
Analyse détaillée

Les considérations ci-après se réfèrent uniquement aux demandes subventionnées en 2011.

Versements par élément de construction

Année 2011, Suisse

Fenêtre Toit Mur extérieur Contre locaux non chauffés



Élément de construction	Surface, en milliers de m ²	%	Montant des subventions, en millions de fr.	%
Fenêtre	548.21	16.8	38.02	28.1
Toit	1'384.70	42.4	55.39	40.9
Mur extérieur	886.38	27.2	35.46	26.2
Contre locaux non chauffés	442.83	13.6	6.64	4.9
Total	3'262.11	100.0	135.51	100.0

Le remplacement de fenêtres constitue seulement 17% des surfaces, mais représente 28% du montant des subventions. Ceci s'explique par le montant élevé par mètre carré en vigueur avant l'adaptation du programme (70 francs/m²). Depuis avril 2011, ce montant ne s'élève plus qu'à 40 francs/m².

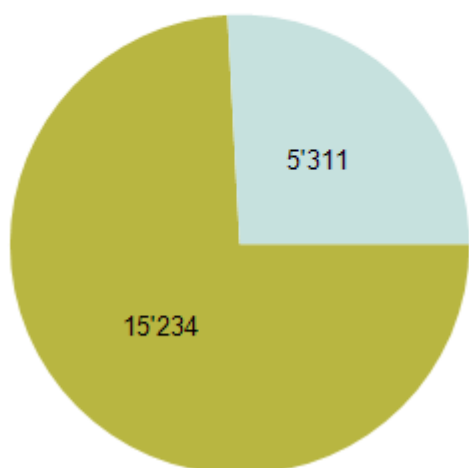
La situation s'inverse dans le cas de l'isolation contre des locaux non chauffés: alors qu'elle constitue 14% des surfaces assainies, sa part ne représente que 5% du montant des subventions versées, le tarif de subvention pour ce type de mesure étant bas (15 francs/m²).

Versements pour des demandes portant sur un seul élément de construction

Année 2011, Suisse: Evaluation des demandes pour un élément de construction et des demandes pour plusieurs éléments de construction.

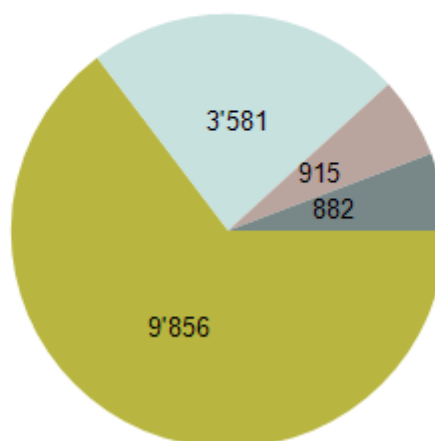
■ Elément de construction isolé
■ Plusieurs éléments de construction

Plusieurs éléments de construction / un seul élément de construction isolé [nombre]



■ Fenêtre
■ Toit
■ Mur extérieur
■ Contre locaux non chauffés

Elément de construction isolé [nombre]



Plusieurs éléments de construction / un seul élément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Elément de construction isolé	15'234	74.1	4'824
Plusieurs éléments de construction	5'311	25.9	11'678
Total	20'545	100.0	6'596

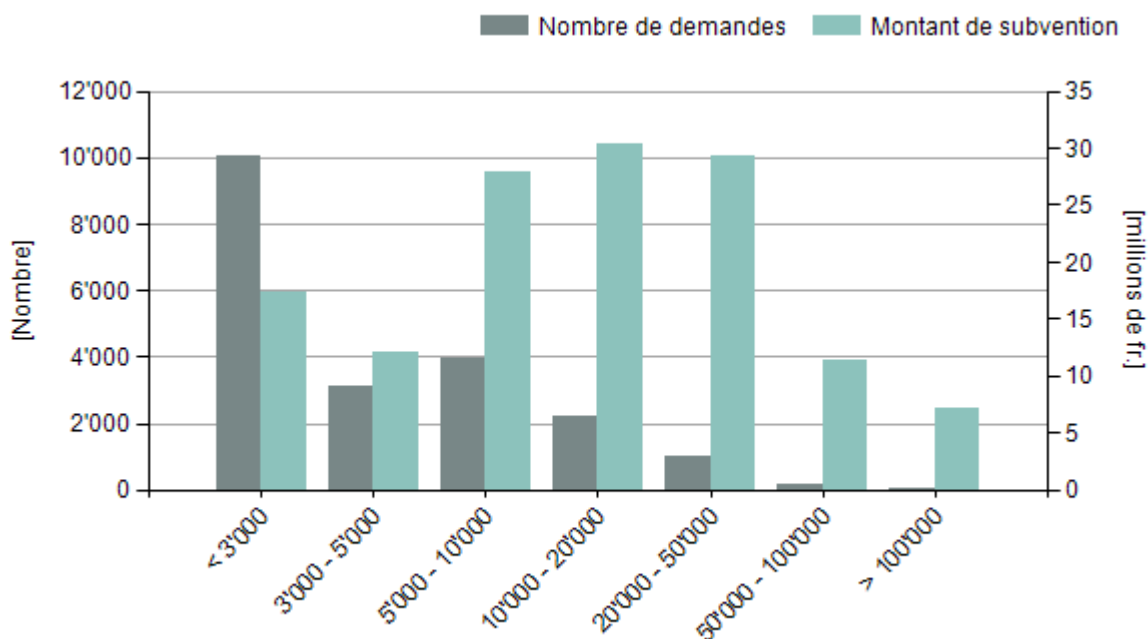
Elément de construction isolé	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Fenêtre	9'856	64.7	2'834
Toit	3'581	23.5	10'150
Mur extérieur	915	6.0	7'901
Contre locaux non chauffés	882	5.8	2'239
Total	15'234	100.0	4'824

Près des trois quarts des versements concernent des demandes portant sur un seul élément de construction. Cette proportion a diminué par rapport à l'année précédente (85% élément de construction isolé).

Parmi les demandes qui ne concernent qu'un seul élément de construction, le remplacement de fenêtres est la mesure d'assainissement la plus fréquente, puisqu'elle représente presque 65% de toutes les demandes portant sur des mesures isolées. Dans la majorité des cas, il s'agit encore de demandes déposées avant l'adaptation du programme. Ceci explique pourquoi le montant moyen de subvention par demande pour les fenêtres et les isolations contre des locaux non chauffés est encore inférieur à l'actuel montant minimal de la subvention de 3'000 francs.

Versements par tranche de subvention

Année 2011, Suisse: Montant de subvention par tranche de subvention et nombre de demandes correspondant.



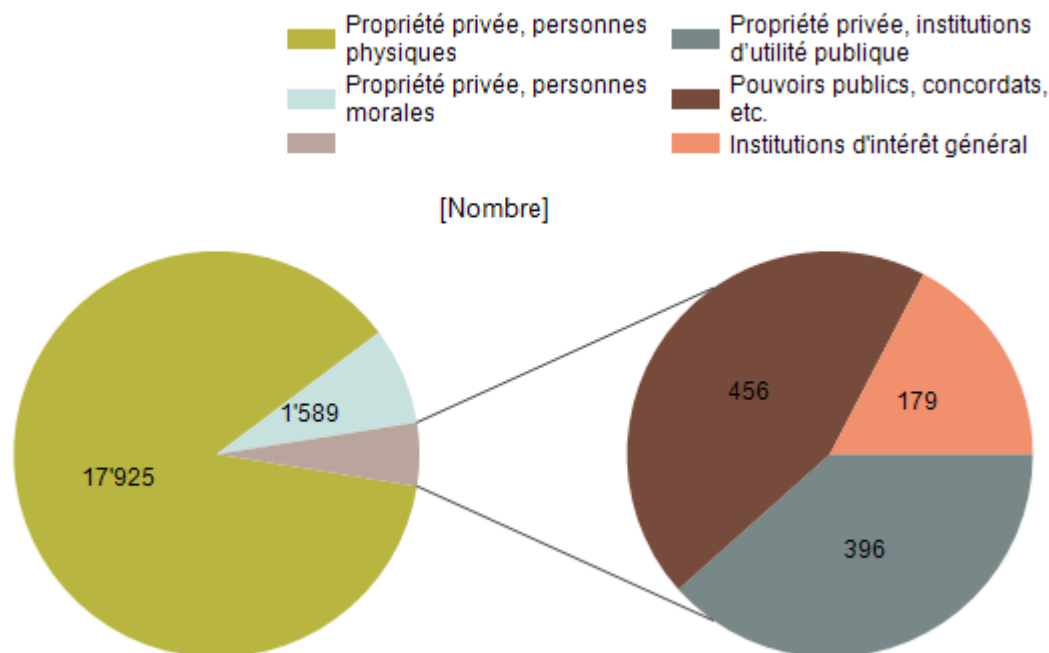
Tranche de subvention	Nombre de demandes	%	Montant de subvention, en millions de fr.	%
< 3'000	10'068	49.0	17.34	12.8
3'000 - 5'000	3'130	15.2	12.15	9
5'000 - 10'000	3'935	19.2	27.88	20.6
10'000 - 20'000	2'215	10.8	30.35	22.4
20'000 - 50'000	988	4.8	29.28	21.6
50'000 - 100'000	167	0.8	11.42	8.4
> 100'000	42	0.2	7.09	5.2
Total	20'545	100.0	135.51	100.0

Près de la moitié des demandes subventionnées présentent un montant de subvention inférieur à 3'000 francs. Ces demandes ont été déposées avant avril 2011, puisque le montant minimal de la subvention s'élève depuis à 3'000 francs. Au total, 70% des demandes subventionnées en 2011 ont été déposées en 2010.

Près des deux tiers du montant des subventions versées concernent des demandes entre 5'000 et 50'000 francs.

Versements par type de propriétaire

Année 2011, Suisse

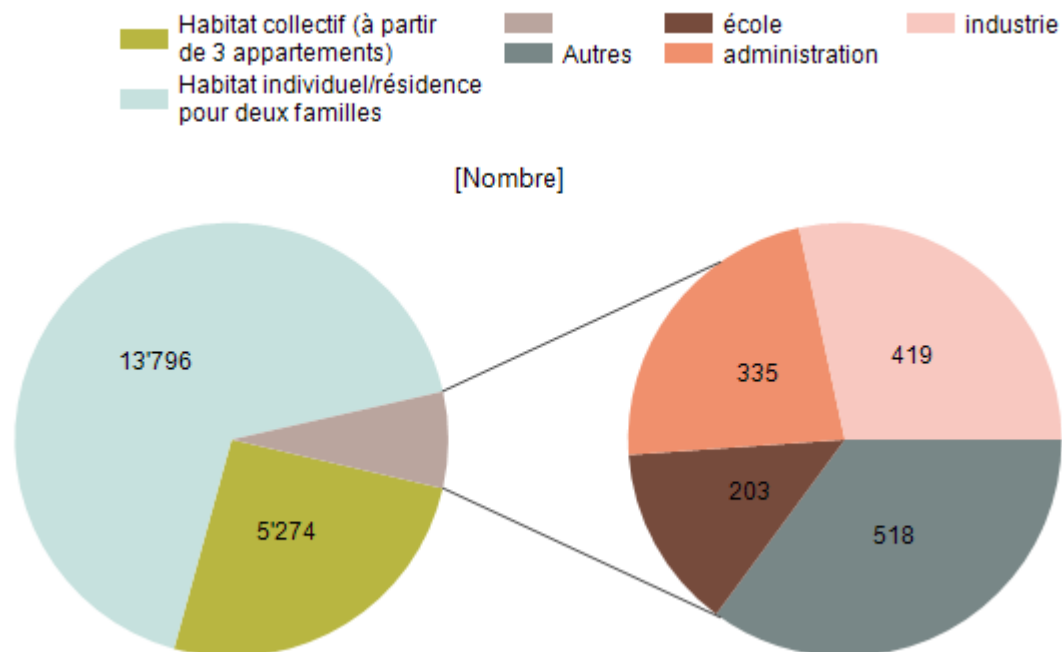


Type de propriétaire	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Propriété privée, personnes physiques	17'925	87.2	5'218
Propriété privée, personnes morales	1'589	7.7	18'365
Propriété privée, institutions d'utilité publique	396	1.9	11'503
Pouvoirs publics, concordats, etc.	456	2.2	14'408
Institutions d'intérêt général	179	0.9	9'318
Total	20'545	100.0	6'596

87% des versements concernent des objets immobiliers appartenant à des personnes physiques (propriété privée). Le montant moyen de subvention par demande pour cette catégorie de demandes étant relativement bas, puisqu'il s'élève à 5'218 francs, les projets de personnes physiques ne représentent que 70% du total des subventions versées.

Versements par type d'utilisation

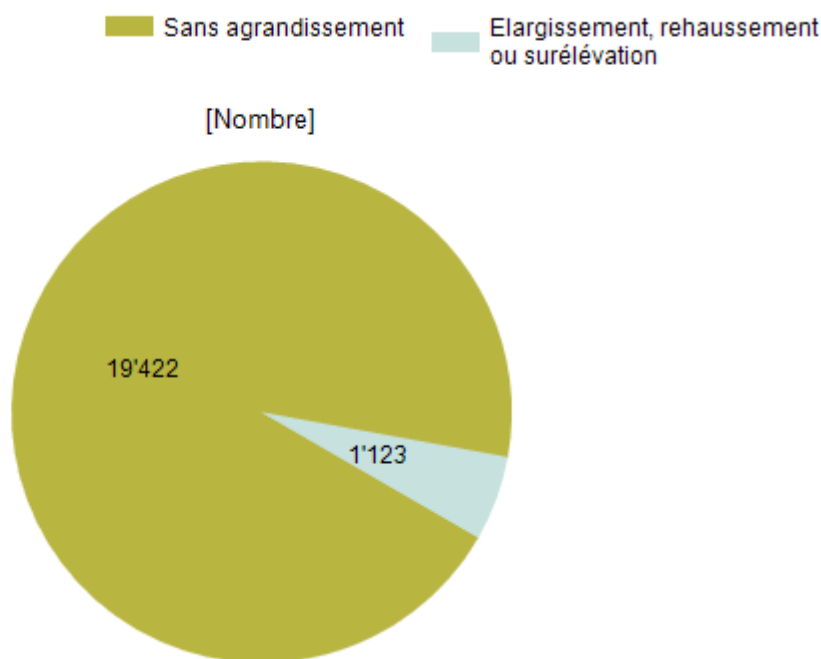
Année 2011, Suisse: La catégorie «Autres» regroupe les locaux de réunion, les hôpitaux, les restaurants, les dépôts, les salles de sport et les piscines couvertes.



Type d'utilisation	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Autres	518	2.5	16'778
Habitat collectif (à partir de 3 appartements)	5'274	25.7	10'005
Habitat individuel/résidence pour deux familles	13'796	67.2	3'900
Ecole	203	1.0	16'518
Administration	335	1.6	14'540
Industrie	419	2.0	28'692
Total	20'545	100.0	6'596

Versements par agrandissement de la surface habitable

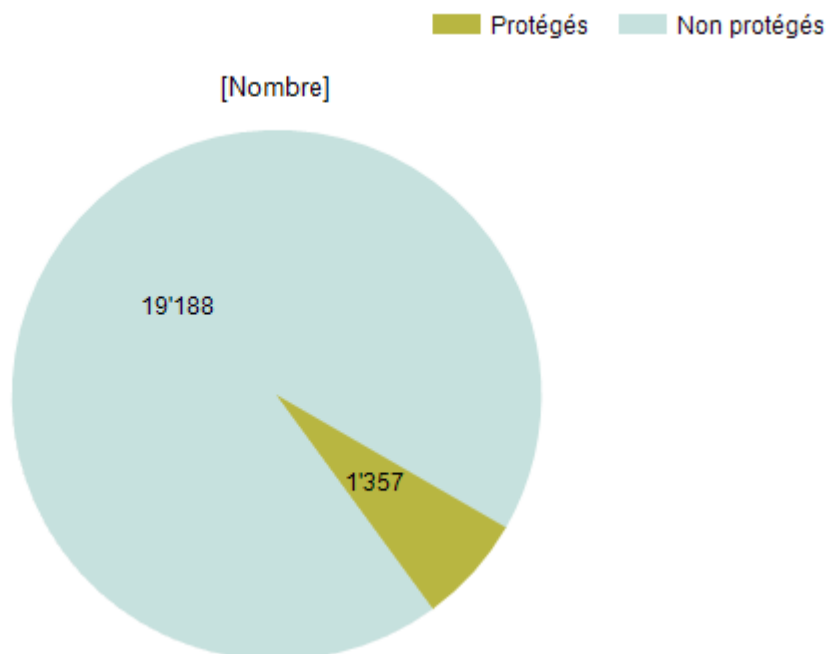
Année 2011, Suisse. Cette évaluation montre dans combien de cas un agrandissement du volume du bâtiment (élargissement, rehaussement ou surélévation) a été réalisé en plus du projet d'assainissement. L'isolation de ces nouvelles parties de bâtiment n'est pas subventionnée par le Programme Bâtiments.



Agrandissement de la surface habitable	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Sans agrandissement	19'422	94.5	6'387
Elargissement, rehaussement ou surélévation	1'123	5.5	10'205
Total	20'545	100.0	6'596

Versements par bâtiment et élément de construction protégés et non protégés

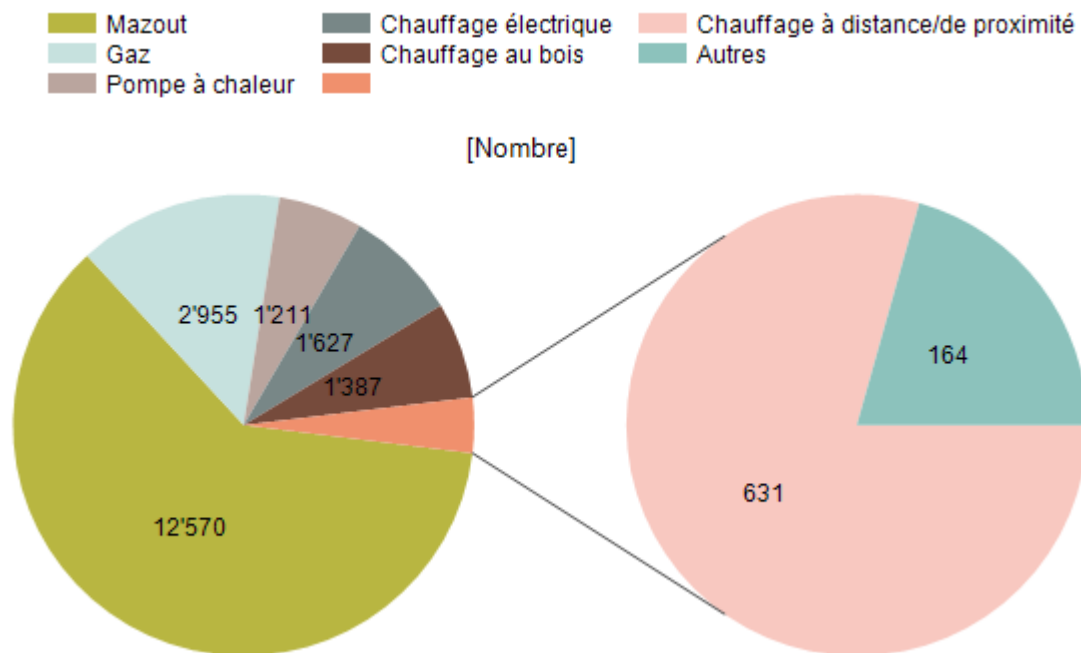
Année 2011, Suisse. Les bâtiments et les éléments de construction protégés figurent dans un inventaire fédéral, cantonal ou communal et y sont enregistrés en tant qu'objets d'importance «nationale» ou «régionale» ou sont déclarés protégés par une autorité. Dans ces cas-là, si un justificatif atteste que les valeurs U prescrites ne sont pas atteignables, des allègements peuvent être accordés.



Bâtiments et éléments de construction protégés et non protégés	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Protégés	1'357	6.6	5'759
Non protégés	19'188	93.4	6'655
Total	20'545	100.0	6'596

Versements par agent énergétique

Année 2011, Suisse



Agent énergétique	Nombre de demandes	%	Montant moyen de subvention par demande, en fr.
Mazout	12'570	61.2	6'858
Gaz	2'955	14.4	7'192
Pompe à chaleur	1'211	5.9	4'068
Chauffage électrique	1'627	7.9	3'982
Chauffage à distance/de proximité	631	3.1	11'237
Chauffage au bois	1'387	6.8	6'173
Autres	164	0.8	6'060
Total	20'545	100.0	6'596

Près des trois quarts des demandes concernent des bâtiments chauffés par des énergies fossiles (mazout, gaz). C'est pour ce type de bâtiments que la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus grande.